



EN CAS D'URGENCE, APPELER 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

POUR TOUS LES ACCIDENTS DE TRANSPORT, APPELER CHEMTREC(R)

POUR TOUTES LES QUESTIONS ET REQUÊTES CONCERNANT LES FDS, APPELER

1-800-654-6911 (EN DEHORS DES ÉTATS-UNIS: 1-423-780-2970)

1-800-424-9300 (EN DEHORS DES ÉTATS-UNIS: 1-703-527-3887)

1-800-511-MSDS (EN DEHORS DES ÉTATS-UNIS: 1-423-780-2347)

NOM DU PRODUIT: HTH Extra Duration Chlorinating Capsules

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Arch Chemicals, Inc.
1200 Bluegrass Lakes Parkway
Alpharetta, GA 30004

DATE DE RÉVISION: 02/08/2016

REPLACE: 05/27/2015

FDS No: 000000023072

SYNONYMES: aucun(e)

FAMILLE CHIMIQUE: Hypochlorite

DESCRIPTION / UTILISATION: Agent désinfectant et oxydantProduit chimique pour le traitement de l'eau





FORMULE: Not Applicable/Mixture

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

- Matières solides comburantes : Catégorie 2
- Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
- Corrosion cutanée : Catégorie 1B
- Lésions oculaires graves : Catégorie 1
- Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 3
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger	:	   
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H331 Toxique par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence	:	Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles. P221 Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. P260 Ne pas respirer les vapeurs. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Intervention: P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction. Stockage: P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.



Elimination:

P501 Éliminer le contenu/réceptif dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>DÉNOMINATION CAS OU SCIENTIFIQUE</u>	<u>No CAS</u>	<u>ÉCART DE %</u>
hypochlorite de calcium	7778-54-3	60 - 80
SODIUM CHLORIDE	7647-14-5	10 - 20
chlorate de calcium	10137-74-3	0 - 5
chlorure de calcium	10043-52-4	0 - 5
dihydroxyde de calcium	1305-62-0	0 - 6
carbonate de calcium	471-34-1	0 - 5
Eau	7732-18-5	4 - 8.5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins médicaux à administrer. Pour des soins médicaux d'urgence 24 heures sur 24, communiquer avec le réseau de mesures d'urgence Arch Chemical au 1 800 654-6911. Se munir du contenant ou de l'étiquette du produit avant d'appeler le centre antipoison ou le médecin ou pour se rendre à l'hôpital.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION : amener la victime à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions plus détaillées sur les soins à administrer.

Contact cutané: SUR LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer.



Contact oculaire:	DANS LES YEUX : maintenir les paupières ouvertes et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer après cinq minutes de rinçage, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer.
Ingestion:	SI AVALÉ : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer. Si la personne peut avaler, lui faire boire à petites gorgées un verre d'eau. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'en avoir reçu la directive d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
Note à l'intention du médecin:	Des dommages possibles aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Résumé d'inflammabilité (OSHA): Une réaction chimique se produit lorsque ce produit entre en contact avec de nombreuses substance. Toute contamination de ce produit par d'autres substances, que ce soit à cause d'un déversement ou autre peut provoquer une réaction chimique ou un incendie., Ce produit est un agent oxydant fort capable d'intensifier un incendie, une fois celui-ci déclaré., Le produit n'est pas connu comme étant inflammable, combustible ou pyrophorique.

Propriétés d'inflammabilité

Point d'éclair:	Non applicable
Température d'auto-ignition:	Non applicable
Agent d'extinction:	Eau uniquement. Pour éteindre un incendie, ne pas utiliser de produits secs contenant des composés d'ammonium.
Instruction de lutte contre l'incendie:	Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu. Se reporter à la section 6 pour de plus amples renseignements sur l'équipement de protection à porter pour combattre un incendie.
Limite supérieure d'inflammabilité, % dans l'air:	Non applicable
Limite inférieure d'inflammabilité, % dans l'air:	Non applicable

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PROTECTION PERSONNELLE POUR LES SITUATIONS D'URGENCE: Pour les interventions en cas de déversement massif (100 livres ou davantage) ou d'exposition à la poussière ou à un gaz en décomposition, utiliser un masque complet à alimentation d'air à pression positive ou un appareil respiratoire autonome (APRA), des gants de protection contre les produits chimiques, une combinaison et des bottes. En cas d'incendie, utiliser cet équipement de protection individuelle parallèlement au matériel anti-incendie d'usage.



Procédures pour atténuer les effets d'un déversement

Dissémination dans l'air:	Les vapeurs peuvent être supprimées au moyen d'un brouillard d'eau. Conserver toute l'eau utilisée pour supprimer les émanations, la contamination ou éteindre l'incendie car elle doit être récupérée pour élimination et/ou traitement.
Dissémination dans l'eau:	Ce produit est plus lourd que l'eau. Le produit est soluble dans l'eau. Surveiller toutes les sorties d'eau pour vérifier la présence de chlore et le pH. Prévenir les responsables locaux de toute sortie d'eau contaminée.
Dissémination sur le sol:	Contactez immédiatement au 1-800-654-6911. DANGER : Tout produit déversé doit être considéré comme contaminé. Le produit contaminé peut entraîner une réaction chimique qui peut enflammer spontanément tout matériau combustible présent, ce qui provoquerait un incendie d'une grande intensité. En cas de déversement, éloigner tout produit déversé des emballages, des débris ou autre. À l'aide d'un balai propre ou d'une pelle, mettre tout le produit déversé dans des sacs en plastique et placer ces sacs dans un conteneur propre, sec, et clairement marqué et étiqueté. Pour l'élimination du produit, il est conseillé d'utiliser des conteneurs en plastique ou en métal. Ne pas trop serrer les conteneurs. Tout produit mis en conteneurs pour être éliminé doit être immédiatement emmené en plein air dans un endroit isolé. Mettre tout le matériel d'emballage abîmé dans un conteneur d'élimination contenant de l'eau pour assurer la décontamination (c'est-à-dire, ôter tout produit) avant élimination. Mettre tout emballage intact dans un conteneur propre et sec clairement étiqueté. Appeler pour savoir comment procéder à l'élimination.
Informations supplémentaires sur les déversements :	Des concentrations atmosphériques dangereuses peuvent être présentes à l'endroit du déversement et immédiatement sous le vent. Enlever toute source d'ignition. Arrêter la source du déversement dès que possible et notifier le personnel concerné. Éliminer les résidus de déversement conformément aux directives de la section 13, Méthodes d'élimination des déchets. Ce produit peut être neutralisé aux fins d'élimination ; il est impératif d'appeler Arch Chemicals au 1-423-336-4970 avant d'entreprendre une telle opération. POUR TOUT ACCIDENT EN COURS DE TRANSPORT, APPELER CHEMTREC AU 800-424-9300 QUANTITÉ A DECLARER : 10 livres (pour l'hypochlorite de calcium) (Selon 40 CFR 302.4)

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter d'inhaler poussière ou émanations. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Si le produit entre en contact avec la peau ou les yeux, rincer à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.
---------------	--



Stockage:	Stocker bien fermé dans les conteneurs d'origine. Garder dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ne pas stocker à proximité de produits combustibles et inflammables. Maintenir l'emballage du produit propre et sans contamination, y compris par exemple, contamination provenant d'autres produits de traitement de piscines, acides, matériaux organiques, composés à base d'azote, poudre sèche pour éteindre les incendies (à base de phosphate monobasique d'ammonium), oxydants, tout liquide corrosif, produits combustibles ou inflammables, etc.
Durée de conservation:	Ne pas entreposer le produit dans un endroit où la température moyenne quotidienne dépasse 35 °C (95 °F). Un entreposage à des températures supérieures pourrait entraîner une décomposition rapide, l'évolution du chlore gazeux et une chaleur suffisante pour enflammer des produits combustibles. La durée de conservation (à savoir la période avant que le produit atteigne une puissance inférieure à celle spécifiée sur l'étiquette) est déterminée par la durée et les températures d'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Un entreposage prolongé à des températures élevées diminuera considérablement la durée de conservation. L'entreposage dans un endroit ou un immeuble à climat contrôlé est recommandé là où les températures élevées ou extrêmes sont présentes.
Matériaux incompatibles pour le stockage:	Ne pas laisser le produit entrer en contact avec d'autres matières, y compris par exemple d'autres produits de traitement de piscine, des acides, des matières organiques, des composés azotés, des extincteurs à poudre pour feu (contenant du mono phosphate d'ammonium), des oxydants, tout liquide corrosif, des matières inflammables ou combustibles, etc. Une réaction chimique avec de telles substances peut causer un incendie de très forte intensité.
Ne pas conserver à des températures supérieures à :	Température moyenne quotidienne de 35 °C (95 °F). Un entreposage à des températures supérieures pourrait entraîner une décomposition rapide, l'évolution du chlore gazeux et une chaleur suffisante pour enflammer des produits combustibles.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Ventilation: Un système d'échappement local ou d'autres méthodes de contrôle technique sont normalement requis lors de la manipulation ou de l'utilisation de ce produit afin de maintenir le niveau d'exposition aux particules en suspension dans l'air au-dessous de la concentration maximale (Threshold Limit Value, TLV), la limite d'exposition permise (Permissible Exposure Limit, PEL) ou d'autres limites d'exposition recommandées.

Équipement de protection pour l'utilisation courante du produit

Protection des voies respiratoires : Porter un masque respiratoire homologué si des niveaux supérieurs aux limites d'exposition sont possibles.
Type(s) de masques : Un appareil respiratoire filtrant couvrant tout le visage approuvé par la NIOSH avec cartouches combinées chlore/P100. On ne doit pas se servir



des appareils respiratoires filtrants dans un air à faible teneur en oxygène ou présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé ou si les concentrations d'exposition dépassent dix fois la limite publiée.

Protection de peau : Porter des gants imperméables pour éviter tout contact avec la peau. Il est conseillé de porter une combinaison étanche au cas où une grande partie du corps pourrait se trouver exposée au produit. Une douche de sécurité doit être disponible sur le lieu de travail.

Protection d'oeil: Porter des lunettes de chimistes. Une douche oculaire doit être disponible sur le lieu de travail.

Type de vêtement de protection: Néoprène, nitrile, caoutchouc naturel (cela comprend : gants, bottes, tablier, habit protecteur)

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants (No.-CAS)	Valeur	Paramètres de contrôle	Base (Mise à jour)
hypochlorite de calcium (7778-54-3)	TWA	1 mg/m ³	
hypochlorite de calcium (7778-54-3)		37 - 48 mg/m ³	NIOSH/GUIDE IDLH
dihydroxyde de calcium (1305-62-0)	TWA	5 mg/m ³	ACGIH (02 2014)

ARCH OEL: Arch Recommended Occupational Exposure Guideline.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: solide
Forme: comprimé
Couleur: blanc
Odeur: de chlore
Poids moléculaire: (Ingrédient actif) 143.00 g/mol
pH : 10.4 - 10.8 (solution à 1% en eau distillée neutre) (à 25 °C)
Point d'ébullition: Non applicable
Point de fusion/point de congélation: Non applicable
Densité: 1.9g/cm³

Pression de la vapeur: (à 25 °C) Non applicable
Densité de la vapeur: Non applicable
Viscosité: Non applicable
Liposolubilité: donnée non disponible
Solubilité dans l'eau: 18 % Le produit contient aussi de l'hydroxyde de calcium et du carbonate de calcium qui ne se dissolvent pas totalement.

Coefficient de partage n-octanol/eau: Non applicable
Taux d'évaporation: Non applicable
Comburent: Comburent



Composants volatils, % par vol.:	Non applicable
Contenu en COV	Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489). Ce produit ne contient aucune dérogation COV (Composés Organiques Volatils) listée à la section 450 de la loi américaine sur la qualité de l'air (U.S. Clean Air Act).
Contenu en PAD	Non applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Résumé de stabilité et réactivité:	Le produit nest pas sensible aux effets ou chocs mécaniques. Le produit nest pas sensible aux décharges statiques électriques. Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse. Le produit est un oxydant de la catégorie 3 du NFPA pouvant augmenter de manière importante lintensité dun feu. Non pyrophorique. Nest pas un peroxyde organique. Sil est exposé à des températures excessives, le produit pourrait subir une décomposition rapide, une évolution du chlore gazeux et une chaleur suffisante pour enflammer des substances combustibles. Si le produit est exposé à de petites quantités deau, il peut réagir violemment et produire de la chaleur, des gaz toxiques et des éclaboussures. Utiliser de grandes quantités deau pour les feux impliquant ce produit.
Conditions à éviter:	Ne pas entreposer à proximité de sources de chaleur, sous la lumière directe du soleil ou à des températures dentreposage élevées. Ne pas entreposer le produit dans un endroit où la température moyenne quotidienne dépasse 35 °C (95 °F). Prévenir la pénétration de lhumidité dans le contenant ou lemballage. Fermer toujours le couvercle.
Incompatibilité chimique:	Ce produit réagit chimiquement avec de nombreuses substances, y compris par exemple dautres produits de traitement de piscine, des acides, des matières organiques, des composés azotés, des extincteurs à poudre pour feu (contenant du mono phosphate dammonium), des oxydants, des matières corrosives, inflammables ou combustibles. Ne pas laisser le produit entrer en contact avec tout corps étranger, y compris dautres produits de traitement de leau. Une contamination ou un usage inapproprié pourrait causer un incendie de forte intensité, une explosion ou le dégagement de gaz toxiques. Si le produit est exposé à de petites quantités deau, il peut réagir violemment et produire de la chaleur, des gaz toxiques et des éclaboussures.
Produits de décomposition dangereux:	Chlore
Température de décomposition:	170 - 180 °C - , 338 - 356 °F-

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicologie animale des composants
DL 50 par voie orale:



hypochlorite de calcium DL50 (65% hypochlorite de calcium) 850 mg/kg Rat
SODIUM CHLORIDE DL50 = 3,000 mg/kg Rat
chlorure de calcium DL50 = 1,000 mg/kg Rat
dihydroxyde de calcium DL50 = 7,340 mg/kg Rat

Toxicologie animale des composants

DL 50 par voie cutanée:

hypochlorite de calcium DL50 (65% hypochlorite de calcium) > 2,000 mg/kg Lapin
SODIUM CHLORIDE DL50 > 10,000 mg/kg Lapin
chlorure de calcium DL50 = 2,630 mg/kg Rat
dihydroxyde de calcium donnée non disponible

Toxicologie animale des composants

CL50 par inhalation:

hypochlorite de calcium CL50 par inhalation 1 h (65% hypochlorite de calcium), (Nez Seulement) = 2.04 mg/l Rat

CL50 par inhalation 4 h (65% hypochlorite de calcium), (Nez Seulement) = 0.51 mg/l Rat

SODIUM CHLORIDE CL50 par inhalation 1 h > 42 mg/l Rat

chlorure de calcium donnée non disponible

dihydroxyde de calcium donnée non disponible

Toxicité animale du produit

DL 50 par voie orale: DL50 approximativement 800 mg/kg Rat

DL 50 par voie DL50 > 2,000 mg/kg Lapin

cutanée:

CL50 par inhalation: CL50 par inhalation 1.00 h (Nez Seulement) Présumé être > 2.04 mg/l Rat

CL50 par inhalation 4 h (Nez Seulement) Présumé être > 0.51 mg/l Rat

CL50 par inhalation 1 h (Nez Seulement) > 2.04 mg/l Rat CL50 par

inhalation 4 h (Nez Seulement) > 0.51 mg/l Rat

Irritation cutanée: LA MATIÈRE SÈCHE CAUSE UNE IRRITATION CUTANÉE D'INTENSITÉ MOYENNE., LA MATIÈRE MOUILLÉE CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES.

Irritation oculaire: Corrosif pour les yeux.

Sensibilisation cutanée: Ce produit n'est ni connu ni signalé comme étant un sensibilisant cutané ou respiratoire.

Toxicité aiguë: Ce produit est corrosif pour tous les tissus en contact et par inhalation, risque de causer une irritation des muqueuses et de l'appareil respiratoire. Cependant, si elle est mouillée, elle occasionnera des brûlures cutanées.

Toxicité chronique / subchronique: Aucun effet connu ou signalé causé par une exposition répétée sauf ceux secondaires aux brûlures.



Toxicité affectant la fonction reproductive et le développement:

L'effet tératogène de l'hypochlorite de calcium a testé chez les animaux de laboratoire. Les résultats de cette étude ont démontré que l'hypochlorite de calcium n'était pas tératogène.

chlorure de calcium

Ni connu ni cité comme causant une toxicité en matière de reproduction et de développement.

Mutagénicité:

L'hypochlorite de calcium a été testé chez la souris male dans le test létal dominant, et n'a pas provoqué une réaction létale dominante. L'hypochlorite de calcium a donné des résultats positifs d'activité mutagène dans deux tests in vitro. Cependant, les résultats du test sur micronoyau n'ont pas provoqué de mutations chez l'animal. Les tests in vitro sont souvent inappropriés pour juger du potentiel mutagène de produits chimiques bactéricides étant donné le degré élevé de toxicité cellulaire. Les concentrations responsables des mutations dans les tests in vitro sont beaucoup plus élevées que les concentrations utilisées pour la désinfection. Etant donné la toxicité cellulaire élevée des tests in vitro et les résultats négatifs de mutagénicité chez l'animal, on considère que le risque de lésions génétiques chez l'homme n'est pas significatif.

chlorure de calcium

Il a été déterminé que ce produit n'est pas mutagène dans le test de Ames. Il s'est également avéré non-clastogène dans l'essai d'aberration chromosomique.

Carcinogénicité:

Aucune source de référence y compris IARC (International Agency for Research on Cancer) (Agence internationale pour la recherche sur le cancer), OSHA, NTP (National Toxicology Program) (Programme national américain de toxicologie), ou EPA (Environment Protection Agency)(Ministère américain de l'environnement), ne citent ce produit comme étant cancérigène. Cent souris ont été exposées trois fois par semaine pendant 18 mois par voie cutanée à une solution d'hypochlorite de calcium. L'examen histopathologique n'a pas démontré d'incidences accrues de tumeurs. IARC (International Agency for Research on Cancer) (Agence internationale pour la recherche sur le cancer) a étudié des études effectuées sur plusieurs sels d'hypochlorite. Selon IARC, il n'a pas été démontré que les sels d'hypochlorite étaient cancérigènes pour l'homme ou l'animal. Par conséquent, IARC considère que les sels d'hypochlorite ne sont pas classifiables comme cancérigène pour l'homme (Substance du Groupe 3.)

chlorure de calcium

Ce produit n'est ni connu ni cité comme cancérigène par aucune source de références, notamment CIRC et NTP.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Vue d'ensemble: Hautement toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques.

Valeurs de toxicité écologique for: hypochlorite de calcium



Crapet d'arlequin (Lepomis macrochirus),	- (nominal, statique). 96 h CL50 0.088 mg/l
Truite arc-en-ciel (Salmo gairdneri),	- (nominal, statique). 96 h CL50 0.16 mg/l
Daphnie magna,	- (nominal, statique). 48 h CL50 0.11 mg/l
Caille	- LC50 alimentaire > 5,000 ppm
Canneton Col-vert	- LC50 alimentaire > 5,000 ppm
Caille	- DL50 par voie orale 3,474 mg/kg

Valeurs de toxicité écologique for: chlorure de calcium

Crapet d'arlequin (Lepomis macrochirus),	- (nominal, statique). 96 h CL50 = 10,650 mg/l
Poisson larvivoire	- (nominal, statique). 96 h CL50 = 13,400 mg/l
Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	- (nominal, statique). 96 h CL50 = 4,630 mg/l
Daphnie magna,	- (nominal, statique). 48 h CL50= 2,770 mg/l
Ceriodaphnia dubia	- (nominal, statique). 48 h CL50= 1,830 mg/l
Nitzschia linearis (diatomée)	- (nominal, statique). 5 jours CL50 = 3,130 mg/l

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

IL FAUT PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES POUR EMPECHER DE CONTAMINER L'ENVIRONNEMENT AVEC CE PRODUIT. SON UTILISATEUR EST RESPONSABLE DE L'ELIMINATION DU PRODUIT INUTILISE, DES RESIDUS ET DES CONTENEURS SELON LES LOIS EN VIGUEUR AU NIVEAU DE LA LOCALITE, DE L'ETAT, ET AU NIVEAU FEDERAL EN CE QUI CONCERNE LE TRAITEMENT, LE STOCKAGE ET L'ELIMINATION DE DECHETS DANGEREUX ET NON-DANGEREUX.

Résumé des méthodes d'élimination des déchets :

Si ce produit devient un déchet, il correspond aux critères de produit dangereux tels qu'ils sont définis par la norme 40 CFR 261 et il porte le numéro de déchet dangereux suivant délivré par EPA : D001. Si ce produit devient un déchet, il correspond aux critères de produit dangereux et il est soumis aux restrictions de mise en décharge selon la norme 40 CFR 268 et doit être manipulé en fonction de ces restrictions.

Méthodes d'élimination :

En tant que déchet solide dangereux, ce produit doit être éliminé en conformité avec les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Codes de déchets potentiels EPA (US) : D001



SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Numéro ONU : 1748
Description des marchandises : Calcium hypochlorite mixtures dry
Classe : 5.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.1
Numéro de Code du Plan d'Urgence : 140

TDG

UN number : 1748
Description of the goods : CALCIUM HYPOCHLORITE MIXTURE, DRY
Class : 5.1
Packing group : II
Labels : 5.1

IATA

Numéro ONU : 1748
Description des marchandises : Calcium hypochlorite mixture, dry
Classe : 5.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.1
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 562
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 558
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : Y544

IMDG-CODE

Numéro ONU : 1748
Description des marchandises : CALCIUM HYPOCHLORITE MIXTURE, DRY
Classe : 5.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.1
No EMS Numéro 1 : F-H
No EMS Numéro 2 : S-Q

Polluant marin : oui



SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]

CERCLA Quantité à reporter

Composants	No.-CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
Calcium hypochlorite	7778-54-3	10	13

SARA 302

Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313

Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Clean Water Act [Loi US sur les Eaux]

Les Produits Chimiques Dangereux suivants sont listés dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 116.4A:

Calcium hypochlorite 7778-54-3

Les Produits Chimiques Dangereux suivants sont listés dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 117.3:

Calcium hypochlorite 7778-54-3



Ce produit ne contient pas les polluants toxiques suivants, énumérés selon la Section 307 de l'US Clean Water Act

US State Regulations

Massachusetts Right To Know

Calcium hypochlorite	7778-54-3
Calcium chlorate	10137-74-3
Calcium dihydroxide	1305-62-0
Calcium carbonate	471-34-1

Pennsylvania Right To Know

Calcium hypochlorite	7778-54-3
Sodium chloride	7647-14-5
Calcium chlorate	10137-74-3
Calcium chloride	10043-52-4
Calcium dihydroxide	1305-62-0
Calcium carbonate	471-34-1

New Jersey Right To Know

Calcium hypochlorite	7778-54-3
Sodium chloride	7647-14-5
Calcium dihydroxide	1305-62-0
Calcium chlorate	10137-74-3
Calcium chloride	10043-52-4
Calcium carbonate	471-34-1

California Prop 65

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Les composants de ce produit apparaissent dans l'Inventaire des produits chimiques établi par la TSCA (législation américaine sur les substances toxiques).

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Section(s) révisée(s): 1, 2
Références Majeures : Disponible sur demande.



**Arch
Chemicals,
Inc.**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CETTE FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE (MSDS) A ETE MISE AU POINT POUR SATISFAIRE AUX NORMES FEDERALES DE COMMUNICATION DE DANGER ETABLIES PAR OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) (BUREAU AMERICAIN CHARGE DE LA SECURITE ET LA SANTE DANS LE MILIEU DU TRAVAIL), 29 CFR (CODE OF FEDERAL REGULATIONS) (CODE DES REGLEMENTS FEDERAUX) 1910.1200. DANS CETTE FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE DOIVENT ETRE MISES A LA DISPOSITION DE TOUS CEUX QUI UTILISERONT, MANIPULERONT, STOCKERONT, TRANSPORTERONT, OU SERONT EXPOSES A CE PRODUIT. ELLES ONT ETE PERPAREES POUR SERVIR DE GUIDE AU PERSONNEL CHARGE DE LA DIRECTION, CHARGE DES OPERATIONS, AUX INGENIEURS D'USINE ET POUR TOUTE PERSONNE TRAVAILLANT AVEC CE PRODUIT OU LE MANIPULANT. SELON ARCH, CES INFORMATIONS SONT FIABLES ET MISES A JOUR A LA DATA DE LEUR PUBLICATION, MAIS ARCH NE DONNE AUCUNE GARANTIE. DE PLUS, SI CETTE FICHE A PLUS DE TROIS ANS, CONTACTER ARCH MSDS CONTROL AU NUMERO DE TELEPHONE CI-DESSOUS POUR VERIFIER QUE LES DONNEES DE CETTE FICHE ONT TOUJOURS COURS. .